

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

rmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

ologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

que :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

ducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

taire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

adie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 [LG] - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



MUPRAS

Mutuelle de Prévoyance
& d'Actions Sociales
de Royal Air Maroc

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 3520 Société : R.A.M.

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : LAMSADDAR AMINA

Date de naissance : 1953

Adresse : 1a, Rue BNOU BAJA CHANTILLY CASA

Tél. : 0668789612 Total des frais engagés : 976,60 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 12/09/2019

Nom et prénom du malade : Lamsaddar Amina Age :

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : V.A.V.C.

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 20 SEP. 2019

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
15/09/2019 ↔	Natco	3000		 Dr. KADI IASS - M ESPERANCA 29/09

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE DE LA CROIX N. DAUDOUN ou Ishak Al Malouni SA - Tel : 0522 25 03 77	13/09/19	674,60

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES		Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
					COEFFICIENT DES TRAVAUX
					MONTANTS DES SOINS
					DEBUT D'EXECUTION
					FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES		DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
		H 25533412 00000000	G 21433552 00000000	B 35533411 11433553	COEFFICIENT DES TRAVAUX
		D			MONTANTS DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION
<p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>					

le Casablanca

133,60

133,60

133,60



CASA , Le 13/09/2019

Mme Amina LAMSADDAR

1) BAS A VARICES N2

A porter la journée

(133,60 x 3)

2) DIOVENOR 600MG BT 30 CP

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

3) VEIN UP

1 le matin et le soir, pendant 1 mois

(89.90 x 4)

4) LEVOTHYROX Comprime à 50 pg Bte 28 Comprime

Prendre 1 comprimé le matin, au cours du repas, pendant 3 mois

5) BIOLECTRA FORT 240 MG

1 le matin, au cours du repas, pendant 1 mois

VEIN UP
LOT : 150208
DLUO : 12/2021
PPC : 89.90 DH
PHARMA CONNECT

VEIN UP
LOT : 150208
DLUO : 12/2021
PPC : 89.90 DH
PHARMA CONNECT

Professeur Ahmed BENNIS
Spécialiste des maladies cardiovasculaires
98, Rue KADI IASS - MAÂRIF
CASABLANCA
Tél : 0522 75 36 00

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maârif)
CASABLANCA - Tél : 0522 25 05 77

S.P. 179,80

94.

PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maârif)
CASABLANCA - Tél : 0522 25 05 77

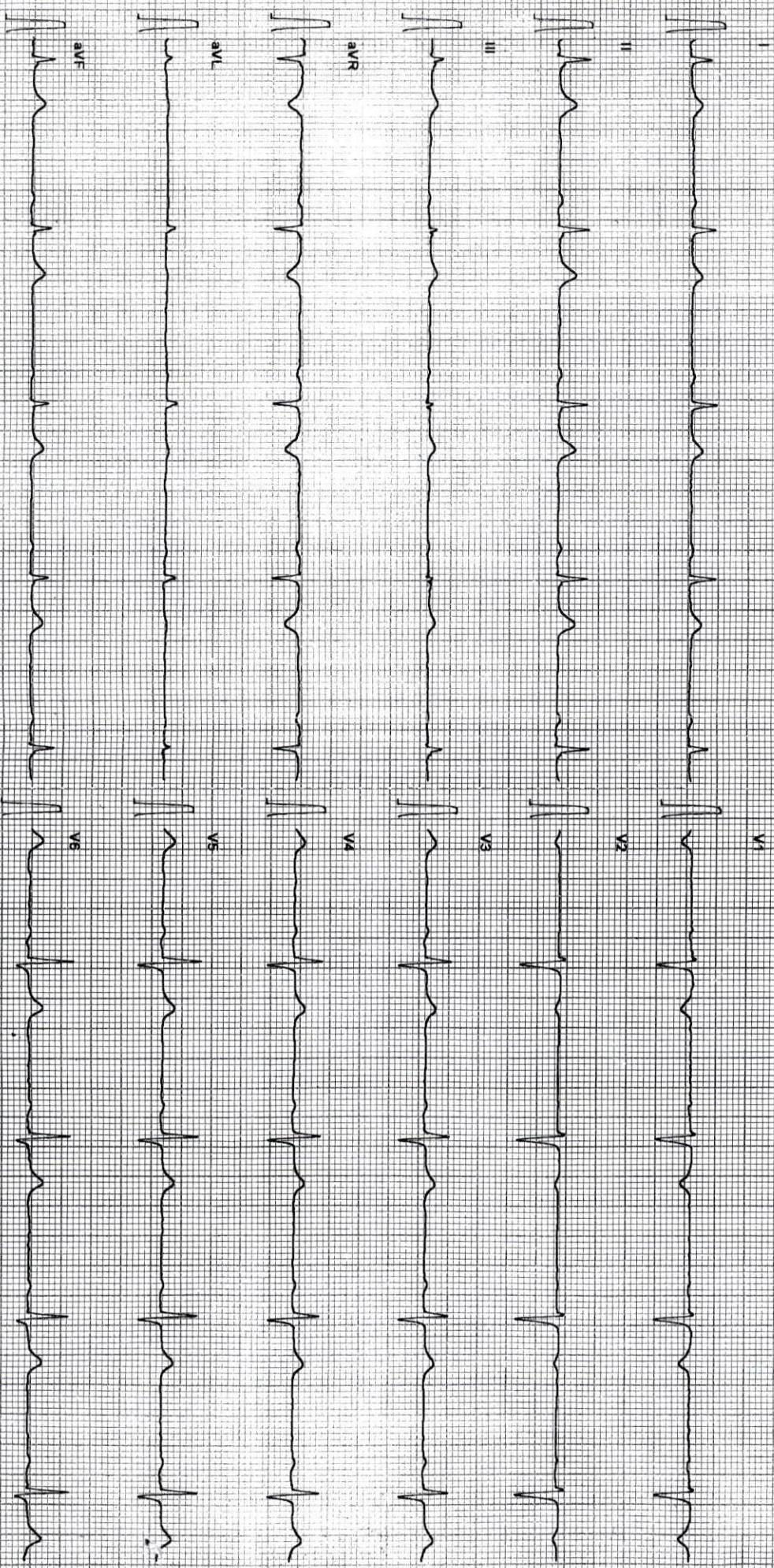
PHARMACIE DE LA CROIX D'OR
N. DADOUN
139, rue Abou Ishak Al Marouni (Maârif)
CASABLANCA - Tél : 0522 25 05 77

LENSADDER AMINA

FC 52 /min

Interpretation: RYTHME SINUSAL; ECG MICROVOLTE EN DERIVATIONS STANDARD

Né(e) le		Axes	29 °
Age	Intervalles	P	42 °
Sexe	RR	T	R16.02
Féminin	1163 ms	QRS	
Taille	136 ms		Rapport non confirmé
cm	PR	P (II)	
Poids	208 ms	S (V1)	
kg	ORS	0.07 mV	
Origine	86 ms	S (V5)	
PA	QT	0.70 mV	
	428 ms	R (V5)	
	QTc	0.77 mV	
	400 ms	S (V6)	
Remarque	Bazett)	1.63 mV	



10 mm/mV 25 mm/s